

RÉFORME DES RETRAITES :

Agent.e.s de la Fonction publique, Toutes et tous dans la grève et dans l'action pour gagner le retrait !

Le 49.3 dégainé par Macron est un coup de force désespéré autant qu'il est un aveu d'échec.


Échec à convaincre, échec à provoquer la résignation, échec à rassembler le nombre de parlementaires suffisants. Cet échec est d'abord et avant tout à mettre au crédit de l'immense mobilisation sociale construite ces derniers mois par les organisations syndicales et la jeunesse.

Contre la volonté populaire, Macron choisit donc l'escalade.

L'opposition à la réforme des retraites est largement majoritaire dans toutes les catégories de salariés et dans l'opinion publique. Dès l'annonce du 49-3, partout en France, d'importantes manifestations se sont organisées pour refuser le coup de force. Aujourd'hui, sur tout le territoire, sous des formes diverses, des actions sont engagées, des manifestations et rassemblements sont organisés se poursuivent. Tous ensemble, rejoignons toutes celles et ceux qui se battent pour le retrait de cette réforme injuste qui ne doit son maintien qu'à neuf voix près! **Mais la bataille n'est pas finie ! Nous pouvons gagner le retrait de cette réforme des retraites.**

**ENSEMBLE, CONTINUONS A DIRE NON
À CETTE RÉFORME DES RETRAITES INJUSTE !**

**AUGMENTEZ
LES
SALAIRES,**



**PAS L'ÂGE
DE LA
RETRAITE**



JOURNÉE DE GRÈVE ET MANIFESTATION UNITAIRE

Jeudi 23 mars 2023 14h00 . BASTILLE

Départ collectif à 12h30 Place de la Mairie

Assemblée des luttes à 11h30 Place de la Mairie

ATTENTION : CASC EN DANGER !

Le Maire poursuit ses attaques contre les acquis sociaux des agents de Bagnolet. Après l'augmentation du temps de travail, la suppression des congés supplémentaires, la suppression de la prime de vie chère, le maire vise le bien collectif historique des agents : le CASC.

Après avoir adopté la mode Macron pour supprimer la Prime de vie chère et décidé d'une baisse de près de 60% de la subvention du CASC en 2022 (160 000 €) au prétexte qu'il lui restait de la subvention versée en 2020 (année Covid : belle technique pour reprendre d'une main ce qu'il avait été obligé de donner de l'autre), voilà que le maire fait planer la menace à peine voilée d'une baisse de subvention supplémentaire pour 2023. La raison invoquée ? Le CASC a un fonds de roulement et c'est une association comme les autres qui sera traitée comme telle.

NON, LE CASC N'EST PAS UNE ASSOCIATION COMME LES AUTRES !

Rappelons le rôle du CASC et son utilité : alors que les entreprises privées ont obligation de mettre en place un Comité d'Entreprise dès qu'elles ont plus de 50 salariés et à leur demande, aucune obligation de ce type n'existe dans la Fonction publique. La CGT s'est battue pour qu'un équivalent aux CE soit créé pour les Fonctionnaires. **Le CASC de Bagnolet, créé en 1968, est le fruit de cette lutte.** Mais à ce stade, avoir un statut associatif est le seul moyen pour le CASC d'exister. D'ailleurs, nous continuons de revendiquer un réel statut de Comité Social et Economique (ex CE) pour les CASC et COS. **Le statut actuel du CASC n'est certainement pas une fin en soi qui justifierait ce que le maire tente de camoufler : il poursuit le sacrifice des acquis sociaux des agents sur l'autel de la gestion budgétaire imposée par la contractualisation avec l'État, levier de Macron pour casser les services publics et la Fonction publique !**

Le contexte budgétaire est un prétexte tout trouvé pour intensifier l'utilisation du personnel comme variable d'ajustement au mépris de la précarité croissante des agents. Mais s'en prendre au CASC, c'est tourner le dos à l'action sociale qu'il leur doit !

Ce que le maire veut faire aujourd'hui va créer un nouveau précédent historique, en pleine période de crise que les agents subissent (baisse du pouvoir d'achat, explosion des prix, stagnation des salaires, attaques contre les retraites, ...), comme le reste de la population. C'est dans ces moments où les difficultés sociales s'accumulent pour les personnels, que le maire décide d'affaiblir le CASC, appui incontestablement nécessaire pour maintenir la capacité indispensable de rebond et d'adaptation des agents pour rendre un service de qualité à la population. **Il est inacceptable que notre employeur poursuive son action de destruction de nos acquis sociaux !**

La manœuvre du maire pour imposer une baisse de la subvention du CASC est une attaque frontale qui va directement impacter le pouvoir d'achat des agents, à l'opposé de la politique sociale qu'il prétend défendre.

Rappelons quand même qu'à cette heure, le maire n'a pas fait un seul geste envers les agents alors qu'ils se prennent l'inflation de plein fouet : ni pour la restauration, ni pour le transport (hausse des prix), ni pour la santé (toujours pas de prévoyance, ni de révision de la participation à la mutuelle). Sans parler des salaires... Pourtant, ce n'est pas faute d'avoir été sollicité par notre syndicat ! Mais comme d'habitude : silence radio sur les ondes du dialogue social ! Le Maire va-t-il se décider à œuvrer pour le progrès social, ou au contraire va-t-il une fois de plus choisir la régression alors que les agents font déjà face aux attaques gouvernementales qui se multiplient ?

Pour la première fois dans son histoire, il est demandé au CASC de faire une demande de subvention. Chiche ? **La voilà notre demande de subvention : 1% de la masse salariale brute.** Depuis toujours, nous revendiquons une vraie reconnaissance des CASC et COS ainsi qu'un versement minimum de 1% de la masse salariale brute, comme c'est le cas pour la plupart des Comités d'Entreprise. En 2021, la subvention du CASC représentait à peine **0,25%** du budget de fonctionnement de la ville, soit **environ 270€ par agent.** Est-ce tant que ça pour accéder à des activités culturelles, à des loisirs ou partir en vacances avec sa famille ? En 2022, elle a été ramenée à **environ 110€ par agent.** **En 2023, battons-nous pour le retour de la subvention pleine et entière!**

SIGNEZ LA PETITION DU CASC!

Le CASC, notre bien commun, doit conserver tous ses moyens !